

Sélection internationale ouverte n°43/BEAC/CRBC/SIO/Ser/2025 du 15 avril 2025 pour le recrutement d'un cabinet spécialisé en vue de l'audit actuariel de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale pour les exercices 2025 à 2027

AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Etablissement public international africain aux termes de ses statuts et de ses textes constitutifs, bénéficiaire des Accords de siège conclus avec les Gouvernements des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), au capital de 353 000 000 000 FCFA, dont le Siège central est situé au 736 Avenue Monseigneur Vogt BP 1917 Yaoundé – Cameroun, a lancé le 15 avril 2025 une sélection internationale ouverte n°43/BEAC/CRBC/SIO/Ser/2025 pour le recrutement d'un cabinet spécialisé en vue de l'audit actuariel de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale pour les exercices 2025 à 2027.

Au terme de l'analyse technico-financière des propositions reçues, les résultats de la sélection se présentent ainsi qu'il suit :

1. Soumissionnaire retenu et montant du marché

Adjudicataire	FINACTU INTERNATIONAL DMCC
Adresse	<p>☒ : Unit N°337 DMCC Business Centre Level N°5 Jewellery & Gemplex 2 Po Box: 414762, Dubai-United Arab Emirates</p> <p>☎ : +971 50 567 1005 / +212 522 49 19 50</p> <p>@ : dcg@finactu.com</p>
Prix du marché	Dix-neuf millions neuf cent quarante-un mille quatre-vingt-douze francs CFA et quatre-vingt centimes (19 941 092,80) HT

2. Résultats de l'évaluation des propositions

Soumissionnaires	Montant à l'ouverture (FCFA HT)	Montant après vérification (FCFA HT)	Résultat
FINACTU	19 941 092,80 par an	19 941 092,80 par an	Proposition technique conforme dont le prix a été évalué le plus bas
RSM France	450 120 000 sur les trois exercices Soit 150 040 000 par an	450 120 000 sur les trois exercices Soit 150 040 000 par an	Proposition technique conforme non moins disante
CONTACTURER CAPITAL	30 000 000	30 000 000	Proposition technique non conforme

Soumissionnaires	Montant à l'ouverture (FCFA HT)	Montant après vérification (FCFA HT)	Résultat
ECA	33 300 000	33 300 000	Proposition technique non conforme
ARM CONSULTANTS	26 000 000	26 000 000	Proposition jugée irrecevable en raison de comportements indécents et propos discourtois tenus par le représentant du soumissionnaire conformément à l'article 171.2 du Code des marchés qui stipule que « les soumissionnaires sont tenus d'être courtois et polis notamment envers la Commission et les autres soumissionnaires, sous peine de voir leur offre rejetée ».

Yaoundé, le 15 JUN 2026

Le Responsable,

